



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES
ACTES ADMINISTRATIFS**

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA
COHESION SOCIALE**

N° Spécial

02 Février 2021

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DDCS du 02 Février 2021

SOMMAIRE

Arrêté	Date	DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE	Page
DDCS N° 2021-002	29.01.2021	Arrêté portant désignation des membres du comité technique de la direction départementale de la cohésion sociale des Hauts-de-Seine.	3

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE

Arrêté DDCS n°2021-002 portant désignation des membres du comité technique de la direction départementale de la cohésion sociale des Hauts-de-Seine

La directrice départementale de la cohésion sociale,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9 bis, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, notamment son article 15 ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat;

Vu l'arrêté DDCS du 4 juin 2018 relatif au comité technique de la direction départementale de la cohésion sociale des Hauts-de-Seine;

Considérant le procès-verbal portant résultats des élections du 6 décembre 2018 pour la désignation des représentants du personnel au sein du comité technique départemental de la direction départementale de la cohésion sociale des Hauts-de-Seine;

Considérant le transfert des personnels de la jeunesse et des sports le 1^{er} janvier 2021 à l'éducation nationale, et le départ de Cédric Barras, Daniel Cordier, Emilie Gonzales, FathiaTelha, Muriel Kergreis, Marie Del Pupo, et la convention de délégation de gestion concernant la mise à disposition de Dalila Abidle 1^{er} janvier 2021 ;

Sur proposition de la directrice départementale de la cohésion sociale des Hauts-de-Seine :

ARRETE

Article 1^{er} : Le comité technique de la direction départementale de la cohésion sociale des Hauts-de-Seine est composé ainsi qu'il suit:

Représentants de l'administration :

Jeanne Delacourt, directrice départementale de la cohésion sociale,
Véronique Denizot, cheffe du pôle politique de la ville égalité des chances par intérim

Représentants du personnel :

En qualité de membres titulaires :	En qualité de membres suppléants :
UNSA- Stéphanie Médard	vacant
UNSA vacant	vacant
UNS vacant	vacant
FO vacant	vacant

Article 2 : L'arrêté DDCS n°2020 du 2 juin 2020 portant désignation des membres du comité technique de la direction départementale de la cohésion sociale des Hauts-de-Seine est abrogé.

Article 3 : La directrice départementale de la cohésion sociale des Hauts-de-Seine est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Hauts-de-Seine.

Fait à Nanterre, le 29 janvier 2021

La directrice départementale
de la cohésion sociale

Jeanne DELACOURT

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>